



MOBILISATION DU 11 JUIN

Pendant que Mme Buzyn reste assise sur les bancs du Sénat pour faire défendre sa loi, des délégations d'établissements en lutte avec leurs organisations syndicales crient leurs revendications et exigent des mesures d'urgence devant le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Hier, le mardi 11 juin, un rassemblement a eu lieu devant le ministère à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO et SUD. Une délégation de l'intersyndicale a été reçue par le cabinet de la Ministre, avec un membre du collectif Inter-Urgences que nous avons invité.

Nous avons exigé l'ouverture de négociations nationales pour l'ensemble de nos établissements de la Santé et de l'Action Sociale et des réponses concrètes sur les revendications portées par les agents en grève avec leurs organisations syndicales.

Pendant plus de deux heures, l'intersyndicale CGT, FO et SUD a développé ses revendications, afin qu'elles puissent faire l'objet de négociations pour l'ensemble des personnels :

- L'arrêt des suppressions de postes dans les établissements ;
- L'attribution de financements supplémentaires pour nos établissements ;
- L'arrêt des fermetures de services et de lits ainsi que d'établissements ;
- L'augmentation des effectifs en personnel et un plan de formation en urgence ;
- L'augmentation des salaires ;
- L'abandon des projets de loi « Ma Santé 2022 », de la loi dite « de transformation de la Fonction Publique » et des projets de mesures gouvernementales contre les acquis et les droits spécifiques des originaires d'outre-mer ;
- L'attribution des financements nécessaires aux EHPAD, afin de satisfaire notre légitime exigence d'un agent pour un résident.

Sur les dossiers évoqués par la délégation, le ministère partage le constat et se dit préoccupé par la situation, mais ne fait que brandir la future loi « Ma Santé 2022 » dont l'application permettra, à ses yeux, de régler les problèmes dans les établissements ! Quant à notre exigence d'ouvrir des négociations sur les thèmes évoqués, le cabinet reste silencieux.

Concernant la lutte spécifique des services d'urgences, la seule avancée obtenue est l'annonce d'une étude juridique de la mise en place d'une prime de risque (sans pour autant en mentionner le montant, mais qui pourrait se situer autour des 300 euros revendiqués par les personnels), d'une prime de coopération à destination des professionnels aide-soignante et infirmier.

Concernant l'augmentation des effectifs supplémentaires, le ministère n'évoque que la nécessité de réorganisation et la mise en place de la mission dans le but de construire une nouvelle stratégie d'évolution des services d'urgences, alors que la délégation souligne la revendication principale et inconditionnelle d'augmenter les effectifs en personnel pour répondre à l'exigence d'amélioration des conditions de travail des salariés et de la prise en charge de la population.

L'intersyndicale CGT, FO et SUD, lors de sa prochaine réunion jeudi 13 juin, proposera les suites à donner face à une ministre qui n'entend toujours pas la détresse et la colère exprimée par les salariés qui n'en peuvent plus de « travailler toujours plus avec de moins en moins de moyens ».

Élevons le rapport de force pour faire gagner les revendications des agents, nous soutenons les luttes ainsi que les grèves en cours et celles à venir décidées par les personnels avec nos syndicats qui permettent d'amplifier la mobilisation pour faire gagner sur les revendications des personnels.

L'intersyndicale CGT, FO et SUD appelle à l'intensification des mouvements de grève et proposera à l'Inter-Urgences une convergence d'actions dans les prochains jours.

Paris, le 12 juin 2019